

humain en Chine. Les associations des barreaux canadien et chinois organisent, entre autres, des conférences sur la profession d'avocat et l'exercice du droit au Canada.

Des programmes visant à améliorer les compétences des femmes entrepreneures, un programme de gestion de l'information statistique, ainsi qu'un projet visant à appuyer l'égalité des femmes en Chine en sont déjà à l'état d'ébauche. Le Canada appuiera la création de l'Institut chinois des juges et aidera les institutions chinoises à mettre au point des possibilités d'action sur les plans économique et social.

En somme, il y a plusieurs façons de contribuer à influencer et encourager la Chine à mieux respecter les droits de la personne. Sur le plan multilatéral, nous prenons des mesures au sein d'organismes comme les Nations Unies pour faire valoir notre point de vue. Sur le plan bilatéral, nous abordons les questions de droits de la personne avec nos homologues chinois. Et l'aide au développement nous permet de travailler avec la Chine pour renforcer des domaines cruciaux pour l'avancement des droits de la personne.

Le commerce est également un outil puissant. Il encourage la coopération, qui mène à l'intelligence et à la compréhension, lesquelles permettent à leur tour de mieux gérer des questions comme la promotion des droits de la personne.

Par ailleurs, les initiatives prises par des groupes de défense des droits de la personne continuent de faire voir à tous les intéressés que les Canadiens se soucient des droits de la personne. Soyez assurés que je continuerai à travailler en faveur de l'amélioration et du respect des droits de la personne et de la démocratie en Chine. Comme je le dis à mes collègues du Cabinet comme à mes homologues chinois, je suis un ami de la Chine. Oui, je vais continuer à m'élever contre les violations des droits de la personne en Chine, mais aussi à employer les moyens dont je dispose comme ministre du gouvernement fédéral pour aider ce pays à se développer de façon constructive.

Souligner les cas de violation des droits de la personne est essentiel. Le dialogue entre le Canada et la Chine est aussi essentiel, car il permet aux deux pays de partager leurs préoccupations et de jeter les bases nécessaires pour s'occuper activement de questions importantes comme les droits de la personne.

C'est la façon efficace de promouvoir le changement en Chine, et c'est la ligne de conduite que le gouvernement canadien et moi-même continuerons de suivre.

Merci.